

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 23293 - 1998 B 04315 - 420 995 771 - AJC IMMOBILIER

93293

Etats financiers

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SASU AJC IMMOBILIER

30 avenue de la Résistance

93340 RAINCY

APE : 6831Z-

Siret : 42099577100011

Cabinet YGEC

CABINET YGEC

*Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS*



Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	15
2. Détail des comptes	16
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	21
3. Liasse fiscale	24

Etats financiers

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats de synthèse des comptes

Cabinet YΘEC

 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 31/07/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU AJC IMMOBILIER relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	704 532
-------------	---------

Chiffre d'affaires	401 278
--------------------	---------

Résultat net comptable (Bénéfice)	63 727
--	---------------

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GAGNY

Le 19/04/2024

Yazid GUERBOUKHA

Expert-Comptable

Bilan actif

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISE**Immobilisations incorporelles**

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires

Fonds commercial (1)

246 988

246 988

246 988

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

62 271

19 385

42 887

14 666

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

4 772

4 772

4 217

TOTAL ACTIF IMMOBILISE

314 031

19 385

294 647

265 871

ACTIF CIRCULANT**Stocks et en-cours**

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes**Créances (3)**

Clients et comptes rattachés

10 000

10 000

Autres créances

97 371

97 371

93 707

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

302 515

302 515

304 924

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

409 885

409 885

398 631

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL

723 916

19 385

704 532

664 502

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES

Capital	40 500	40 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 050	4 050
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	319 314	242 295
Report à nouveau	166 100	166 100
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 727	77 019
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	593 691	529 965

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 048	3 482
Dettes fiscales et sociales	29 393	48 748
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 399	82 307
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	110 840	134 537
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	704 532	664 502

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

110 840

134 537

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

401 278

401 278

454 161

Chiffre d'affaires net**401 278****401 278****454 161**

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

2 440

1 800

Autres produits

67

1

Total produits d'exploitation (I)**403 786****455 962**

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

176 996

186 194

Impôts, taxes et versements assimilés

4 624

2 973

Salaires et traitements

111 480

123 603

Charges sociales

32 179

38 059

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

8 249

7 577

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges

-77

Total charges d'exploitation (II)**333 528****358 329****RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)****70 258****97 632**

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée (III)**Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)**

Produits financiers

De participation (3)

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total produits financiers (V)

Charges financières

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées (4)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total charges financières (VI)**RESULTAT FINANCIER (V-VI)****RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)****70 258****97 632**

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	18 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	18 500

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	45
Sur opérations en capital	7 337
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 280
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 662

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) 9 838

Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	16 369	20 613

Total des produits (I+III+V+VII)	422 286	455 962
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	358 559	378 942

BENEFICE OU PERTE 63 727 77 019

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Etats financiers

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Cabinet Y&EC

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AJC IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 704 532 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 63 727 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	246 988			246 988
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	750		750	
Immobilisations incorporelles	247 738		750	246 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 159	3 100		19 259
- Matériel de transport	27 400	41 347	27 400	41 347
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 466		6 800	1 666
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	52 025	44 447	34 200	62 271
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 217	555		4 772
Immobilisations financières	4 217	555		4 772
ACTIF IMMOBILISE	303 980	45 002	34 950	314 031

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	246 987
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	246 988
--------------	----------------

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement
- Fonds commercial
- Autres postes d'immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	750	750
--------------------------------------	------------	------------

- Terrains
- Constructions sur sol propre
- Constructions sur sol d'autrui
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions
- Installations techniques, matériel et outillage industriels

- Installations générales, agencements aménagements divers	13 961	2 242		16 203
- Matériel de transport	15 572	6 007	20 063	1 516
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 826	640	6 800	1 666
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	37 359	8 889	26 863	19 385

ACTIF IMMOBILISE	38 109	8 889	27 613	19 385
-------------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 112 143 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres 4 772 4 772

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

10 000 10 000

Autres

97 371 97 371

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

Total	112 143	107 371	4 772
--------------	----------------	----------------	--------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Clients - factures à établir 10 000

Total	10 000
--------------	---------------

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 500,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 45,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 110 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)

Autres emprunts obligataires (*)

Emprunts (*) et dettes auprès des

établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine

- à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (*) (**)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés

2 048

2 048

Dettes fiscales et sociales

29 393

29 393

Dettes sur immobilisations et comptes

rattachés

Autres dettes (**)

79 399

79 399

Produits constatés d'avance

Total

110 840

110 840

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues

2 048

Dettes provis. pr congés à payer

7 680

Charges sociales s/congés à payer

2 765

Total

12 493

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	401 278	401 278
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes		
TOTAL	401 278	401 278

Etats financiers

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes

Cabinet YΘEC

Bilan détaillé

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et de développement

Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires

205000 - Concessions et droits similaires

750,00

280500 - Amortis. concess. & droits simil.

-750,00

Fonds commercial (1)

207000 - Fonds commercial

48 783,68

48 783,68

48 783,68

207100 - FONDS GERANCE

198 204,12

198 204,12

198 204,12

246 987,80

246 987,80

246 987,80

Autres immobilisations incorporelles

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Autres immobilisations corporelles

218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.div.

19 258,86

19 258,86

16 158,86

218200 - Matériel de transport

41 346,76

41 346,76

27 400,00

218300 - Matériel de bureau

1 193,00

1 193,00

7 993,23

218400 - Mobilier

472,59

472,59

472,59

281810 - Amortis. instal. gales, agencet. div

16 202,97

-16 202,97

-13 960,53

281820 - Amortis. matériel de transport

1 516,05

-1 516,05

-15 572,33

281830 - Amortis. matr.bureau et informat.

1 193,00

-1 193,00

-7 353,23

281840 - Amortis. mobilier

472,59

-472,59

-472,59

62 271,21

19 384,61

42 886,60

14 666,00

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)

Autres participations

Créances rattachées aux participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

275000 - Dépôts et cautionnements

3 611,00

3 611,00

3 056,00

275100 - Dépôts

91,10

91,10

91,10

275120 - DEPOT MACHINE A AFFRANCHIR

1 070,00

1 070,00

1 070,00

4 772,10

4 772,10

4 217,10

TOTAL ACTIF IMMOBILISE

314 031,11

19 384,61

294 646,50

265 870,90

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (3)

Bilan détaillé

Clients et comptes rattachés

418100 - Clients - factures à établir	10 000,00	10 000,00	
	10 000,00	10 000,00	

Autres créances

445610 - TVA RECUPERABLE	10,15	10,15	272,85
445860 - TVA sur factures non parvenues	479,00	479,00	479,00
445870 - TVA sur factures à établir			1 083,34
451000 - Groupe	96 881,43	96 881,43	91 871,40
	97 370,58	97 370,58	93 706,59

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

512000 - Banque	223 115,55	223 115,55	229 116,78
545000 - Banque Gerance	79 398,95	79 398,95	75 807,48
	302 514,50	302 514,50	304 924,26

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

409 885,08 409 885,08 398 630,85

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL 723 916,19 19 384,61 704 531,58 664 501,75

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan détaillé

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital

101300 - Capital souscrit-appelé, versé	40 500,00	40 500,00
	40 500,00	40 500,00

Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...

Ecart de réévaluation

Réserve légale

106110 - Réserve légale proprement dite	4 050,04	4 050,04
	4 050,04	4 050,04

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

106800 - Autres réserves	319 314,40	242 295,11
	319 314,40	242 295,11

Report à nouveau

110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	166 100,11	166 100,11
	166 100,11	166 100,11

RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

63 726,78 77 019,29

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

593 691,33 529 964,55

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

401000 - Fournisseurs		1 433,71
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 048,30	2 048,30
	2 048,30	3 482,01

Dettes fiscales et sociales

425000 - Personnel - avances et acomptes	680,97	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	7 680,00	10 500,00
431000 - Sécurité sociale	3 163,58	6 081,00
437200 - Caisse de retraite Humanis	2 560,54	2 510,12
438200 - Charges sociales s/congés à payer	2 765,00	3 780,00
442100 - Prélèvements à la source (IR)	329,24	527,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	368,00	16 187,00
445500 - Taxe sur C.A. à décaisser	10 179,00	9 095,00

Bilan détaillé

445710 - TVA collectée		67,59
445870 - TVA sur factures à établir	1 666,67	
	29 393,00	48 747,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
411310 - GEST LOC	79 398,95	75 807,48
418100 - Clients - factures à établir		6 500,00
	79 398,95	82 307,48
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	110 840,25	134 537,20
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	704 531,58	664 501,75

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	110 840,25	134 537,20
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

706000 - Hono Transactions	80 906,85	80 906,85	150 826,95
----------------------------	-----------	-----------	------------

706100 - Hono Gérance	246 182,64	246 182,64	225 444,86
-----------------------	------------	------------	------------

706200 - Hono Locations	74 188,98	74 188,98	77 889,13
-------------------------	-----------	-----------	-----------

	401 278,47	401 278,47	454 160,94
--	------------	------------	------------

Chiffre d'affaires net	401 278,47	401 278,47	454 160,94
-------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

781120 - Repris.s/amort. immob. corporelle		640,00	
--	--	--------	--

791000 - Transfert de charges d'exploitation		1 800,00	1 800,00
--	--	----------	----------

	2 440,00		1 800,00
--	----------	--	----------

Autres produits

758000 - Produits divers gestion courante		67,29	0,79
---	--	-------	------

	67,29		0,79
--	-------	--	------

Total produits d'exploitation (I)		403 785,76	455 961,73
--	--	-------------------	-------------------

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

604000 - Achats d'études et prestations			7 500,00
---	--	--	----------

604100 - Prestations Huni	110 000,04		110 000,04
---------------------------	------------	--	------------

606100 - Achats fournitures non stockable	2 377,58		1 027,59
---	----------	--	----------

606130 - Fournitures carburants	2 313,86		2 483,40
---------------------------------	----------	--	----------

606200 - Petits Achats	1 205,56		1 934,63
------------------------	----------	--	----------

606400 - Achats fournitures administratives	2 918,72		3 188,18
---	----------	--	----------

613000 - Locations	148,00		
--------------------	--------	--	--

613200 - Locations immobilières	10 599,60		10 484,73
---------------------------------	-----------	--	-----------

613500 - Locations mobilières	4 709,72		5 359,04
-------------------------------	----------	--	----------

615000 - Entretien et réparations			350,00
-----------------------------------	--	--	--------

615600 - Maintenance	273,75		1 003,15
----------------------	--------	--	----------

615610 - Entretien voiture	1 096,33		3 094,43
----------------------------	----------	--	----------

616000 - Primes d'assurance	888,37		855,52
-----------------------------	--------	--	--------

616300 - Assurance matériel de transport	1 271,74		1 420,96
--	----------	--	----------

622600 - Honoraires	2 690,00		2 775,00
---------------------	----------	--	----------

622800 - Rémun. & Honoraires divers	42,59		43,30
-------------------------------------	-------	--	-------

623100 - Annonces et insertions	14 562,57		12 476,06
---------------------------------	-----------	--	-----------

623800 - Divers (pourboires, dons courants)	760,10		913,18
---	--------	--	--------

625100 - Voyages et déplacements	5 183,25		6 110,09
----------------------------------	----------	--	----------

625700 - Réceptions	1 951,65		1 300,06
---------------------	----------	--	----------

626100 - Affranchissements	5 898,73		5 628,56
----------------------------	----------	--	----------

626300 - Téléphone	3 300,50		3 472,36
--------------------	----------	--	----------

627000 - Services bancaires et assimilés	1 229,88		1 248,73
--	----------	--	----------

Compte de résultat détaillé

628100 - Cotisation CGA	3 573,00	3 525,00
	176 995,54	186 194,01
Impôts, taxes et versements assimilés		
631200 - Taxe d'apprentissage	179,78	1 607,00
631300 - Formation continue (Trésor)	356,00	
633300 - Formation continue (organisme)	660,99	659,17
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	613,57	707,15
635110 - Contribut° économique territoriale	2 814,00	
	4 624,34	2 973,32
Salaires et traitements		
641100 - Salaires appointements	91 665,03	105 635,48
641200 - Congés payés	1 505,55	883,99
641210 - Provision Congés Payés	-2 820,00	745,00
641300 - Primes et gratifications	9 029,48	11 538,63
641400 - Indemnités et avantages divers	10 300,00	3 000,00
641700 - Avantages en nature	1 800,00	1 800,00
	111 480,06	123 603,10
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF	21 609,93	24 782,96
645310 - Cotisations retraites (cadres)	2,76	2,76
645320 - Cotisations retraites (salariés)	5 636,53	7 062,46
645330 - Cotisations Prévoyance	1 235,16	1 225,33
645400 - Cotisations Pôle Emploi	4 049,50	4 715,60
647500 - Médecine du travail et pharmacie	660,00	
648210 - Provision Chg. Soc sur CP	-1 015,00	270,00
	32 178,88	38 059,11
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	8 249,05	7 576,66
	8 249,05	7 576,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante		-76,76
		-76,76
Total charges d'exploitation (II)	333 527,87	358 329,44
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	70 257,89	97 632,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Compte de résultat détaillé

Total charges financières (VI)

RESULTAT FINANCIER (V-VI)

RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)

70 257,89

97 632,29

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

775000 - Produits cessions éléments d'actif

18 500,00

18 500,00

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)

18 500,00

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

671200 - Pénalités et amendes

45,00

45,00

Sur opérations en capital

675000 - Valeurs compt. éléments actif cédés

7 337,11

7 337,11

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

687120 - Dot. amort. exce s/immob corporel.

1 280,00

1 280,00

Total charges exceptionnelles (VIII)

8 662,11

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

9 837,89

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

695000 - Impôts sur les bénéfices

16 369,00

20 613,00

16 369,00

20 613,00

Total des produits (I+III+V+VII)

422 285,76

455 961,73

Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)

358 558,98

378 942,44

BENEFICE OU PERTE

63 726,78

77 019,29

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Etats financiers

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

Cabinet Y&EC

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SASU AJC IMMOBILIER			30 avenue de la Résistance		
SIRET		4 2 0 9 9 5 7 7 1 0 0 0 1 1	93340 RAINCY		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
30 avenue de la Résistance					
93340 RAINCY					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
Activités exercées Agences immobilières			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		39 977	Déficit		0
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%			PV à long terme imposables à 15 %		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		
PV exonérées art. 238quindecies					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes		
Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies			Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		
Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies			Autres dispositifs		
Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées			Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : EBP					
Nom et coordonnées du prestataire :		ECF	Viseur conventionné		Visa : CGA
du comptable : SASU CABINET YGEC					
62 Ter rue Aristide Briand 93220 GAGNY					Tél : 01 75 91 60 98
du conseil :					Tél :
du CGA ou du viseur conventionné :					Tél :
N° d'agrément :					

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-1-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Désignation de l'entreprise		SASU AJC IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 avenue de la Résistance 93340 RAINCY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 0 9 9 5 7 7 1 0 0 0 1 1		Néant		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
	TOTAL (II)				BJ		BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
		Disponibilités		CF		CG	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
		TOTAL (III)		CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 500)			DA	40 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 050
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	319 314
	Report à nouveau			DH	166 100
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	63 726
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	593 691
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 048
	Dettes fiscales et sociales			DY	29 393
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	79 398
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	110 840	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	704 531	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	110 840
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU AJC IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	401 278	FH		FI	401 278		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	401 278	FK		FL	401 278		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	2 440		
	Autres produits (1) (11)							FQ	67		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	403 785		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	176 995			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	4 624			
Salaires et traitements*							FY	111 480			
Charges sociales (10)							FZ	32 178			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	HS			GA	8 249		
				- dotations aux provisions*			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
Autres charges (12)							GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	333 527			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	70 257	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
Total des produits financiers (V)							GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	70 257	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	18 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	18 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 337	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	1 280	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 662	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	9 837	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 369	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	422 285	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	358 558	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	63 726	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 800
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				45		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				7 337		
Amortissements des immobilisations				1 280		
Produits des cessions d'éléments d'actif					18 500	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

☒

☐

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIERNéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
								2	3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8	D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	247 737	KE	KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP	KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	16 158	KW	KX					
		Matériel de transport *				KY	27 400	KZ	LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 465	LC	LD					
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL	LM					
	TOTAL III					LN	52 024	LO	LP					
									44 446					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T					
	Autres participations					8U		8V	8W					
	Autres titres immobilisés					IP		IR	IS					
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	4 217	IU	IV					
	TOTAL IV					LQ	4 217	LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	303 979	0H	0J					
									45 001					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
				1	2			4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	C0	D0		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	246 987	IX						
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC						
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF						
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS	MG	MH		MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU	MM	MN	19 258	MO						
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	41 346	MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	1 665	MU						
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB						
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF						
	TOTAL III			IV	NG	NH	62 271	NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0U	M7		0W						
	Autres participations			I0	0X	0Y		0Z						
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	4 772	2G						
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	4 772	2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	0K	0L	314 031	0M						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SASU AJC IMMOBILIER</u>											Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		750	PF			PG		750	PH		
TOTAL I			RK		750	RM			RN		750	RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		13 960	QE		2 242	QF			QG		16 202
	Matériel de transport		QH		15 572	QI		6 006	QJ		20 062	QK		1 516
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		7 825	QM		640	QN		6 800	QO		1 665
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU		37 358	QV		8 889	QW		26 863	QX		19 384
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN		38 108	ØP		8 889	ØQ		27 613	ØR		19 384
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ		
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer									Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP				SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	4 772	UV		UW	4 772				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	10 000		10 000						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (U0))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	489		489					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	96 881		96 881						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
Charges constatées d'avance	VS										
TOTAUX			VT	112 142	VU	107 370	VV	4 772			
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 048		2 048						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 360		8 360						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 489		8 489						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	368		368						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 845		11 845						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	329		329						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	79 398		79 398						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	110 840	VZ	110 840					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	2 336			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX				
	Amendes et pénalités		WJ	45	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	16 369			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différés	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			{ – imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme					WN		
			{ – Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		

TOTAL I

82 477

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			{ - imposées au taux de 0 %							WH	
			{ - imposées au taux de 19%							WP	
			{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			{ - imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	)			XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	82 477				
				déficit (II moins I)					XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	82 477		XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	(3 835)
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	166 100	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	77 019		Dividendes		ZD	77 019			
	Prélèvements sur les réserves		0E			Autres répartitions		ZE				
						Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I		0F	243 119		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZG	166 100			
										ZH	243 119	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	110 000			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	15 457			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	2 732			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	3 573		ST	48 805			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	176 995			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 814			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	1 810			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							VX	4 624			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	77 531			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	30 411			
DIVERS	- Montant brut des salaires *							0B	104 000			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		JL	
					Plus-values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		JO	
					Plus-values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE											
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*		Valeur résiduelle				
①		②	③	④	⑤		⑥				
I. Immobilisations*	1	LOGICIEL GERANCE 19/02/2009	750		750						
	2	INSTALLATION TELEPHONIQUE 04/05/2005	1 980		1 980						
	3	PC1FR SERVEUR 05/09/2012	1 833		1 833						
	4	PC PORTABLE ASUS RC510CC 06/03/2014	606		606						
	5	ORDI HP DESKTOP 600G2 + INS 15/11/2016	1 435		795			640			
	6	ORDINATEUR LENOVO i5 06/10/2018	945		945						
	7	MERCEDES GLA 28/02/2020	27 400		20 062			7 337			
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*							
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)			
⑦		⑧		⑨	⑩			⑪			
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %				
I. Immobilisations*	1										
	2										
	3										
	4										
	5		(640)	(640)							
	6										
	7	18 500	11 162	11 162							
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+							
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+							
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+							
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+							
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme									
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *									
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨				10 522						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩											
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪											
				(A)	(B)			(C)			
					(ventilation par taux)						

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE****DGFIP N° 2059-E 2024**

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	3	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	401 278	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	401 278	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	67	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 800	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1 867	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	118 815	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	42 722	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	161 538	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	241 607
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329 AC et 1329-DEF)	SA	241 607	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	401 278	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR		/ / / / / / / / / /

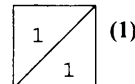
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

4 2 0 9 9 5 7 7 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AJC IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 30 avenue de la Résistance

CODE POSTAL 93340

VILLE RAINCY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 900

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination HUNI
N° SIREN (si société établie en France) 528731912 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 900
Adresse : N° 30 Voie avenue de la Résistance
Code Postal 93340 Commune RAINCY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 30 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le trente juin, à dix-huit heures ,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 01 juin 2024.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Représenté par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 900 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- le rapport de gestion du président,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, mes comptes annuels, le rapport de gestion du président, le liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président. Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demeurant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter 70 258 euros sur le résultat de l'exercice 2023 au compte autre réserves.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31 décembre 2022	NEANT
31 décembre 2021	NEANT
31 décembre 2020	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un actionnaire.

Le président

Un actionnaire

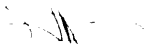

Certifié conforme.

AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2024

Actionnaire	Actions*	Voix	Mandataire	Signature
HUNI 30 avenue de la résistance LE RAINCY	900 PP	900		
TOTAL Sur les 900 actions Composant le capital social				

Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que les actionnaires, présents ou représentés, totalisent 900 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 900 voix.

A la présente sont annexés :

- 0 pouvoirs,
- 0 formulaires de vote par correspondance.

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le président


Certifié conforme.

AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un **chiffre d'affaires qui s'est élevé à 403 787 € contre 455 962 € pour l'exercice précédent**, soit une diminution de l'activité.

Le résultat d'exploitation : 70 258 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'évolution du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous pousse à devoir augmenter notre activité afin de faire perdurer notre entreprise tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation au cours de l'exercice.



Proposition d'affectation du résultat

Sur le résultat de l'exercice 2023 : 70 258 euros

La totalité du résultat de l'exercice 2023 soit la somme de 70 258 euros sera affecté au compte « autres réserves »

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées sont toutes éligibles à l'abattement du résultat, précisant l'origine des sommes dont la distribution est envisagée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes et d'avoir fiscal pour les trois exercices précédents, ont été, par action, les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31 décembre 2022	NEANT
31 décembre 2021	NEANT
31 décembre 2020	NEANT

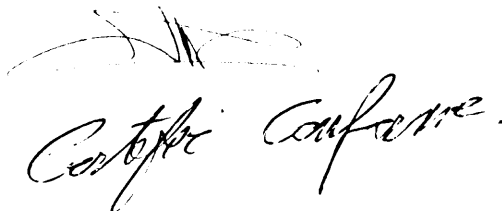
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président



Christophe Couffon